

FEMMES MIGRANTES EN DANGER – Isabelle Marilier – Association Genre et Altermondialisme

En préliminaire à mon intervention, permettez-moi puisque nous sommes devant la Méditerranée d'avoir une pensée pour toutes celles et ceux dont cette mer est devenue le linceul, et plus loin le désert devenu le tombeau de milliers de femmes et d'hommes et une pensée particulière pour Blessing jeune nigériane de 21 ans, morte noyée dans la Durance en 2018 pour échapper à la police, car oui, ici en France, sur notre territoire des migrants meurent aussi.

Le contexte politique, local, national et international est, mois après mois, de plus en plus déconcertant, révoltant, effrayant. Notre préoccupation ne se cantonne pas à l'accueil des personnes exilées : partout dans notre pays, les droits que nous pensions acquis sont piétinés, les mouvements sociaux sont criminalisés et réprimés, les inégalités n'ont de cesse de se creuser et les discours xénophobes, islamophobes, antisémites, masculinistes se banalisent, y compris dans les rangs du gouvernement.

L'instrumentalisation des migrations occupe une place centrale dans la stratégie des groupes, partis, et responsables politiques de droite et d'extrême droite, pour faire des personnes exilées et étrangères les coupables de tous les maux qui traversent le pays. Les responsables politiques et le gouvernement poursuivent leur surenchère insupportable inspirée par les extrêmes droites : remise en cause du droit du sol à Mayotte, remise en cause de l'AME. La circulaire Retailleau durcit l'accès à la régularisation qui mettra en difficulté les plus précaires, les plus vénérables : les femmes. Elles seraient en France (d'après les chiffres bénéficiaires AME en 2023) près de 205 000.

Doublement discriminées en tant que femmes et en tant qu'étrangères l'allongement de la durée de présence passant de 5 ans à 7 ans va leur infliger deux années de plus de galère, vivant la peur au ventre. Vivre cette situation avec des enfants est un calvaire dont les mères ne peuvent sortir physiquement et psychologiquement indemnes. Peur accrue du contrôle, d'un refus de régularisation, d'être expulsés effondrant ainsi un espoir de vie meilleure.

De plus, alors que jusqu'à présent leur niveau linguistique était estimé oralement, il va falloir qu'elle fournisse une justification d'un diplôme français ou d'une certification linguistique délivrée par un organisme dûment agréé (payant). Que répondre à cette maman ivoirienne qui nous dit : « *Je n'ai pas pu aller à l'école en Côte d'Ivoire, et j'ai beaucoup de mal à reconnaître les lettres en français, comment je vais faire ?* » Comment faire lorsque l'on est isolée, que l'on s'occupe des enfants, que les cours de français ne sont pas suffisamment développées, etc.. Deux ans de plus pour montrer qu'elles sont bien intégrées, critères d'intégration laissés à l'appréciation du préfet qui détient tous les pouvoirs discrétionnaires.

Sans que l'on tienne compte de leurs compétences, qualifications, diplômes on peut craindre la multiplication des situations d'exploitation par le travail ou encore d'intermédiaires commerciaux qui pourraient profiter de la vulnérabilité de personnes invisibilisées. Ainsi, elles sont confinées dans des secteurs précaires, comme le nettoyage et le travail domestique où les abus et

l'exploitation sont fréquents. L'absence de statut juridique les empêche d'accéder à des services essentiels et de demander réparation pour les injustices auxquelles elles sont confrontées. Les droits fondamentaux sont bafoués

Témoignage Ramata, Ivoirienne, en France depuis 2016 (source : Info Migrants)

« Je suis très stressée, je me sens tellement menacée. Dès que je parle, je pleure....Je travaille dans le ménage, je suis en grande souffrance. Quand on n'a pas de papiers, de toute façon, on souffre beaucoup. On travaille la boule au ventre. Nos employeurs nous donne 3h de travail..5h..Parfois plus, parfois moins. Sans contrat, c'est un stress permanent. On ne sait jamais combien on va être payé.

J'ai la foi de travailler pourtant, mais sans papiers, tu te décourages. J'ai déposé un dossier de régularisation en 2021, il a été refusé. Je n'ai pas baissé les bras. J'ai déposé un nouveau dossier. Là où je travaille aujourd'hui, j'ai eu des fiches de paie, alors j'ai redemandé un rendez vous à la préfecture. C'était l'année dernière. Le rendez vous est fixé au mois de juin 2025. J'ai du attendre un an !

Avec la nouvelle circulaire, que va-t-il se passer pour moi ? Il faut parler français, c'est mon cas, il faut des fiches de paie, c'est mon cas. Mais je suis quand même stressée. Si mon chef me renvoie avant le rendez vous, je fais quoi ? Il faut que je travaille sans jamais m'arrêter.

J'ai laissé mes enfants en Côte d'Ivoire, ma dernière a un an...Je l'ai laissée pour venir ici, pensant que tout allait s'arranger, mais c'est tout le contraire. Ma fille a maintenant 9 ans, elle me demande de rentrer...Elle me manque tellement. Je lui ai dit : «Je me bats pour toi ici, ma chérie, je ne peux pas rentrer sinon je ne pourrai jamais revenir en France, je ne pourrai pas payer tes études plus tard ». C'est pas facile.... [...]

Le glissement vers toujours plus de violences, d'inégalités, d'oppressions et de répression n'est pas une fatalité.

Face à ces politiques injustes et révoltantes, nous pourrions décider de baisser les bras. Mais il existe une solution :

l'engagement collectif pour exiger la régularisation durable afin de permettre à toutes ces femmes de vivre dans des conditions dignes et décentes

Isabelle Marilier – Genre et Altermondialisme